Compte-rendu de réunion du bureau

08 Février 2019

**Présents**:  A. Coassin, E. Reumaux, A. Gaultier, Y. Le Maux, F. Cayla, J.N. Frayssinet, P. Lienard,G. le Paih, C. Brisseau

**Excusés** : B. Aguerre, C. Chabrol

**Absente** : C. Maynadier

**Situation des ventes**

-A ce jour, on est à 900€ de vente

-En banque, nous disposons de 1486,74€.

-Budget de fonctionnement: 586,74€

-On a vendu 145 fagots + 26 sacs de sarments + 25 sacs de ceps

-On a 325€ de cotisations (13 simples et 13 couples), soit environ 40 cotisants pour l’instant

On espère les subventions pour 2019 (Mairie + Crédit Mutuel) identiques à l'année dernière.

**Point des actions du CR précédent**

Tables : pas de besoin (1 serait cassée)

Bancs : pas de besoin, car 8 prêtés par la mairie.

Rampe d'allumage pour vieille remorque : il faut en acheter 1 (environ 25€)

Banderole de 2 mètres (estimation 50€), en attente

Bâche de stockage pour les petits bouts :Manu regarde pour 1 ou 2.

Remplacement de la vieille remorque de Pique caillou : pas d’urgence.

François a fait l'inventaire des boules utilisées en 2017 et 2 sur 2 jours de marché.

Vin pour pique-nique : pour le blanc, on continue sur le Gaillac et pour le rouge, on constitue une petite réserve de quelques bouteilles.

Restos du cœur : on continue avec le collectif

Investissements : acheter 1 ou 2 sangles pour les remorques (CB propose d’en donner 2) et 1 thermos de qualité de 1à 2 litres.

Fagotage en semaine : planifier les séances au plus tard le samedi précédent et éviter le mercredi.

Participation du Lycée Tivoli au fagotage : à priori le 17 mars à Pique Caillou

Vente de fagots chez Astrium  : le 19 ou le 26 avril à confirmer

Vente de fagots chez Thalès : à planifier

**Prochains rendez-vous**

-L’AG 2019 est fixée au vendredi 17 mai à 19h à l’Espace Simonne Veil

**Tour de table**

- Pour les votes en AG, le bureau décide qu’un couple adhérent a droit à 2 voix

-Le choix des associations à qui seront versés nos gains se fera à travers la consultation de tous les membres de l'association par e-mail (chacun pourra proposer 5 noms maxi). Le bureau analysera les réponses et décidera des noms retenus pour le vote d’attribution, après un topo sur chacune d’elles par un membre du bureau.

Pour l’AG, nous ferons une planche de présentation sur ce sujet afin de répondre aux interrogations des adhérents lors du repas du 16/11/2018

-Fixation des prix : il est décidé ce qui suit

Sacs de ceps : pas de dégressivité, mais possibilité d’1 gratuit à partir de 10 achetés

Sacs de sarments : pas de dégressivité

Fagots : on ne change rien